

# Fonds d'investissement climatiques

## PLAN D'INVESTISSEMENT DU FTP

### Ukraine

Après avoir traversé une phase de déclin prononcé pendant dix années, l'économie ukrainienne s'est nettement ressaisie en 2000, mais la crise économique mondiale a durement touché son secteur industriel. Pour pouvoir se redresser à nouveau, il va lui falloir améliorer le rendement énergétique dans ce secteur et se protéger contre d'autres chocs au niveau des prix des importations.

La consommation d'énergie de l'Ukraine reste plus de deux fois supérieure à la consommation moyenne des pays de l'Union européenne, et se caractérise par un manque d'efficacité dans la consommation de gaz et une dépendance croissante à l'égard du charbon, qui représente actuellement 19 % de l'approvisionnement du pays en énergie primaire. La solution à rechercher dans ce secteur doit concilier les impératifs consistant à accroître l'approvisionnement énergétique du pays et à assurer une utilisation propre et rationnelle de l'énergie.



Face à ce dilemme, le Plan d'investissement pour l'Ukraine au titre du Fonds pour les technologies propres (FTP) est destiné à soutenir l'objectif ambitieux défini par le gouvernement et consistant à maintenir, d'ici 2050, les émissions du pays à un niveau inférieur de moitié à celui de 1990. Cet objectif est l'un des éléments clés de la stratégie énergétique nationale approuvée par le gouvernement en 2006.

Le Plan d'investissement FTP est conçu de manière à soutenir les objectifs de cette stratégie en réduisant les risques et les coûts globaux de l'utilisation des énergies renouvelables, en renforçant le rendement énergétique au niveau des immeubles résidentiels et des bâtiments publics, en améliorant le chauffage urbain et industriel, en introduisant des éléments de réseaux intelligents dans le système de transport d'électricité, et en instituant une production d'électricité sans émissions à partir du réseau de transport de gaz.

### PLAN d'INVESTISSEMENT POUR L'UKRAÏNE AU TITRE DU FTP

Financement FTP :  
**USD 350 millions**

Cofinancement :  
**USD 2,255 milliards**

### Approbation des projets

Mécanisme de prêt à l'appui  
des énergies renouvelables

Date d'approbation par le FTP :  
oct. 2010

Financement FTP :  
**USD 28 millions**

Cofinancement :  
**USD 80 millions**

BMD partenaire : **Banque euro-  
péenne pour la reconstruction  
et le développement**

## Énergie renouvelable

Ce volet porte sur un financement direct pour la production de 100 MW dans le contexte du développement à grande échelle des énergies renouvelables à l'échelon du secteur privé, particulièrement sous forme de parcs éoliens, et un financement par le biais d'intermédiaires financiers pour 80 MW produits à partir de projets à petite et moyenne échelle, basés par exemple sur la petite hydroélectricité et la biomasse. Le programme du FTP doit permettre de réduire le risque et le coût global des investissements dans les énergies renouvelables en soutenant les premiers projets à l'échelle industrielle, et en tentant d'éliminer les obstacles que représentent par exemple le manque d'accès à des financements de longue durée, les coûts additionnels de transaction et de développement, et le manque de savoir-faire et d'information au niveau des entreprises.



## Maîtrise de l'énergie

Destiné à soutenir la réalisation de l'ambitieux objectif que le gouvernement s'est fixé, à savoir une réduction du niveau d'intensité énergétique de l'économie ukrainienne de 50 % d'ici 2030, le programme envisagé dans ce domaine porte sur la reconstruction et la réhabilitation du patrimoine immobilier municipal et mixte, la rénovation de bâtiments publics tels que les établissements scolaires et hospitaliers, la réduction des pertes au niveau de l'offre de chauffage urbain, et la maîtrise de l'énergie dans le secteur industriel. Les transformations qu'il est censé promouvoir doivent provenir de la réduction du surcoût inhérent aux projets de promotion du rendement énergétique, ce qui doit permettre de remédier aux obstacles tels que les risques

perçus sur le plan technique et financier; le manque de financements d'un coût et d'une teneur adéquats, et le niveau élevé des coûts de transaction inhérents à la mise en place de ces projets.

## Gestion de réseaux intelligents

Recouvrant la conception et la mise en œuvre de la prochaine génération de systèmes modernes de gestion et de contrôle des réseaux, cet aspect s'impose dans l'optique d'une réduction des pertes par des mesures de gestion de la demande, ainsi que pour l'intégration à grande échelle des énergies renouvelables intermittentes, éléments catalyseurs de la stratégie définie par le gouvernement pour porter de 1,5 à 5 GW la capacité du pays en matière d'énergie renouvelable.

## Production d'électricité sans émissions

Ce volet porte sur un projet témoin à l'échelle industrielle de production d'électricité à partir de la récupération de chaleur résiduelle au niveau des compresseurs en place dans le réseau de gaz national. Le projet doit permettre d'ajouter une capacité de l'ordre de 350 MW, sous forme de générateurs de vapeur à récupération de chaleur, de moteurs Rankine à vapeur organique ou de turbodétendeurs, au niveau d'une des lignes de transport principales. L'application répétée de technologies de ce type en Ukraine pourrait venir se substituer aux moyens actuels de production d'électricité au charbon.

## Qu'est-ce que le FTP ?

Le Fonds pour les technologies propres (FTP), fonds fiduciaire multidonateurs créé en 2008 dans le cadre des Fonds d'investissement climatiques (FIC), a pour objectif d'assurer un financement plus soutenu des activités de démonstration, de déploiement et de transfert de technologies à faible émission de carbone présentant un potentiel important de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à long terme. Les ressources du FTP se chiffrent à environ 4,5 milliards de dollars (sur la base des taux de change en vigueur au 25 septembre 2008, date des annonces de contributions initiales aux FIC) et proviennent des promesses de contributions des bailleurs de fonds (Allemagne, Australie, Espagne, États-Unis, France, Japon, Royaume-Uni, Suède). Le FTP finance un ensemble de plans d'investissement qui répondent aux critères suivants : réduction sensible des émissions de GES, possibilités de démonstration à grande échelle, impact sur le développement et facilité de mise en œuvre.